



## Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

---

Animateur : M. PAREUX

Membres : MM. BOISNOIR, PASQUINI

---

### PV du 6 février 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.*

#### **MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :**

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs** : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

#### **FEUILLES DE MATCH :**

**En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.**

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

### **AFFAIRES GENERALES**

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



## CHAMPIONNAT FUTSAL

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

### **Match n° 26834584 du 09/12/2023 – BOUSSY-QUINCY FC 1 / HB FUTSAL 91 1**

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements en date du 25/01/2024.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements : match perdu par pénalité à BOUSSY-QUINCY FC 1 (-1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à HB FUTSAL 1 (3 points, 0 but).

## COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

**Le tour de cadrage se déroulera dans la semaine du : 25/03/2024 au 31/03/2024**

**Les quarts de finale se dérouleront dans la semaine du : 08/04/2024 au 14/04/2024**

**Les demi-finales sont prévues dans la semaine du : 06/05/2024 au 12/05/2024**

**Prochaine réunion le mardi 13 février 2024**